



« Source de culture, source d'inspiration... »

Volume 13 numéro 1 — Janvier 2019

# Le Bavard d'Upton

www.upton.ca  
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0



« Source de culture, source d'inspiration... »

[www.upton.ca/bottin-des-entreprises](http://www.upton.ca/bottin-des-entreprises)



## Bottin des entreprises

Moi, j'achète local! Appel aux entreprises ...

La Municipalité d'Upton invite les entreprises de son territoire à vérifier leur fiche.

Nous souhaitons que celle-ci vérifie, entre autres, l'inscription de leur entreprise, à bonifier leur fiche descriptive, à nous informer de leurs activités et nous faire parvenir leur logo ou photographie, et ce, dans l'optique de favoriser l'achat local.

Si vous avez des corrections à apporter à celle-ci, vous pouvez les faire parvenir soit : au [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca), par la poste au 810, rue Lanoie ou en personne au bureau municipal.



## LES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'OCCASION DES FÊTES

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rappeler à la population que les collectes de résidus domestiques et de matières recyclables qui sont normalement prévues les **mardis 25 décembre 2018** et **1<sup>er</sup> janvier 2019**, seront effectuées le jour ouvrable **suivant**, soit les **mercredis 26 décembre 2018** et **2 janvier 2019**.

VOUS TROUVEREZ  
L'HORAIRE DE LA  
PATINOIRE POUR  
LA SAISON  
2018-2019 À LA  
PAGE 12



## Table des matières

Mot du maire .....	2
Séance du conseil.....	3-5
Avis publics.....	5-8
Informations municipales .....	8
Bibliothèque .....	9
Organismes du territoire .....	10-12
Service des loisirs .....	13-14
Calendrier .....	14



Guy Lapointe  
Maire



## Le mot du maire

Chères amies, chers amis,

Vous aurez certainement remarqué que le nouveau garage municipal, maintenant situé au 730, rue Brasseur est presque complété. Au printemps, il restera à finaliser les travaux de pavage, d'aménagement de terrain et de clôture.

Nous avons mis fin au bail de location avec Maskatel pour un espace de stationnement du camion incendie. Il sera dorénavant stationné dans un local distinct au garage municipal en attendant un agrandissement de la caserne.

Veillez noter que les calendriers des collectes à trois voies pour l'année 2019 ont été distribués dans les Publi-sacs en décembre dernier. Ceux ou celles qui ne l'ont pas reçu, vous pouvez vous le procurer en vous présentant au bureau municipal au 810, rue Lanoie ou le consulter sur le site Internet de la Municipalité à [upton.ca](http://upton.ca)

Pour les réservations de dernière minute du centre communautaire ou du chalet des loisirs durant la période des fêtes, il est possible de communiquer avec monsieur Michael Bernier au 819 818-3676.

Je vous rappelle que la collecte de sapins s'étirera sur 2 semaines à partir du 9 janvier 2019. Par la suite, il faudra téléphoner à la Municipalité pour demander le ramassage.

Jeter un coup d'œil à la page 7 du journal municipal afin de connaître les dates des assemblées du conseil pour 2019.

En terminant, au nom de votre Municipalité, s'il vous plaît, soyez prudents cet hiver!

Passez un joyeux temps des fêtes avec les gens que vous aimez, beaucoup de plaisir, d'amour et d'amitié.

  
Guy Lapointe, maire



Alain Joubert  
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie  
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf  
Conseiller # 03



Claude Larocque  
Conseiller # 04



Barbara Beugger  
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry  
Conseiller # 06

## Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe <a href="mailto:comptabilite@upton.ca">comptabilite@upton.ca</a>	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur des loisirs <a href="mailto:loisirs@upton.ca">loisirs@upton.ca</a>	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie <a href="mailto:incendie@upton.ca">incendie@upton.ca</a>	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement <a href="mailto:benoit.provost@mrcacton.ca">benoit.provost@mrcacton.ca</a>	549-5626
Achille Kagambega	Chargé de Projet en ingénierie municipale et équipements collectifs <a href="mailto:ingenierie@upton.ca">ingenierie@upton.ca</a>	549-5184
Fondation Caramel	Agence canine <a href="mailto:caramelle@telupton.ca">caramelle@telupton.ca</a>	549-2935
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veillez entrer par la porte arrière.	

### Coordonnées :

#### **Bureau municipal :**

810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0  
Téléphone : 450 549-5611  
Télécopieur : 450 549-5045  
Courriel : [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca)  
Site internet : [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

#### **Heures d'ouverture :**

Bureau municipal  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :  
Lundi au vendredi :  
horaire variable

## Séance du conseil municipal

### Résumé des procès-verbaux des sessions du conseil de la Municipalité d'Upton du mois de décembre 2018.

#### Session ordinaire du 4 décembre 2018

Le conseil municipal a approuvé les délibérations de la séance régulière du 6 novembre 2018.

Les comptes à payer du mois de novembre 2018 au montant de 168 052,68 \$ et les comptes payés pour une somme de 71 427,38 \$ sont approuvés.

Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2018 est déposé.

Le troisième et dernier versement de la quote-part pour l'année 2018 est versé à la bibliothèque municipale au montant de 2 500,00 \$.

Le décompte de paiement numéro 4 de l'entreprise Drumco Entrepreneur général, au montant total de 428 026,13 \$, incluant les taxes applicables et comprenant une retenue provisoire de 10 %; est approuvé, sous réserve des vérifications à recevoir de l'architecte et à valider par la directrice générale.

Le paiement à Englobe Corp. au montant de 1 436,04 \$, taxes incluses est autorisé pour les travaux de contrôle qualitatif lors des travaux de construction du garage municipal.

Est effectué pour une somme de 87 790,00 \$, un transfert budgétaire du poste 02 41400 523, intitulé « Vidanges de boues » et du poste 351000414, intitulé « Surplus affecté boues » à l'excédent de fonctionnement affecté intitulé « Disposition des boues ».

Le calendrier des assemblées pour l'année 2019 a été établi et approuvé par le conseil. Il se lit comme suit :

15 janvier 2019	9 juillet 2019
5 février 2019	20 août 2019
5 mars 2019	3 septembre 2019
2 avril 2019	1 <sup>er</sup> octobre 2019
7 mai 2019	5 novembre 2019
4 juin 2019	3 décembre 2019

Madame Cynthia Bossé, directrice générale, a déposé la déclaration des intérêts pécuniaires du maire et des conseillers.

Le rapport présenté par la directrice générale concernant les conditions salariales et de travail des employés municipaux pour l'année 2019 est approuvé.

Un avis de motion est donné afin que soit présenté un règlement relatif au traitement des élus municipaux pour l'année financière 2019.

Un avis de motion est donné afin de soumettre lors de la session extraordinaire qui aura lieu le mardi 18 décembre à 19h, un règlement afin d'adopter les taux de taxes foncières générales et spéciales, de tarification, des compensations ainsi que le budget pour l'année financière 2019.

Le registre public des déclarations faites par les membres du Conseil municipal d'Upton est déposé, et ce, en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Un avis de motion est donné afin que soit présenté un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, abrogeant et remplaçant le règlement 2007-174.

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de novembre 2018 et les prévisions des dépenses du mois de décembre 2018 sont déposés.

Un avis de motion est donné afin que soit présenté un règlement relatif à la prévention incendie sur le territoire de la Municipalité d'Upton.

La Municipalité présentera une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec dans le cadre des Volet 1 et Volet 2 du Programme d'aide financière pour la préparation des Municipalités locales aux sinistres.

Les prévisions des dépenses aux travaux publics pour le mois de décembre 2018 sont déposées au montant de 5 376,00 \$, taxes en sus.

L'appel d'offres public numéro 2018-007 concernant l'acquisition d'une camionnette 4x4 pour le Service des travaux publics et l'appel d'offres public numéro 2018-006 concernant l'acquisition d'un camion de style cube pour le Service des travaux publics sont annulés et de nouveaux appels d'offres seront publiés.

## Séance du conseil municipal



La demande de modification au droit de passage du Club 3 & 4 roues comté Johnson inc. sur les sentiers hivernaux de la municipalité est acceptée sous réserve de la vérification de la conformité de la demande avec la *Loi sur les véhicules hors routes*.

Un avis de motion est donné afin que soit présenté un règlement décrétant la fermeture d'une partie des lots 5 645 130 et 5 645 131 du cadastre du Québec faisant partie intégrante des rues Lanoie, Principale et Saint-Éphrem et abrogation du procès-verbal ou du règlement décrétant l'ouverture desdits lots à titre de chemin public.

Les directives de changement 1, 2, 3 A-1 rév, 4 rév.1 et 5 dans le cadre du projet de construction du garage municipal sont entérinées. Madame Cynthia Bossé est mandatée à autoriser les autres directives de changement sous réserve des modifications.

L'adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska est renouvelée pour l'année 2019 au montant de 50,00 \$.

Achille Kagambega, ingénieur junior, est nommé à titre de personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* au sujet des cours d'eau et Roger Garneau, directeur des travaux publics, est nommé à titre de substitut désigné au sens de la même Loi.

Le *Règlement numéro 2010-216-03 modifiant le règlement 2010-216 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la Municipalité* est adopté tel que rédigé.

La Municipalité adhère à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, et ce, au coût de 100,00 \$.

Le formulaire à l'usage de l'eau potable 2017 est déposé.

Le rapport d'activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de novembre 2018 est déposé.

Un don à la fondation Aline-Letendre est fait au montant de 50,00 \$.

La Municipalité est fière d'appuyer les Cercles de Fermières par la fourniture, notamment, d'un local gratuit et de services de photocopies.

Michael Bernier est autorisé à présenter une demande d'aide à l'organisation d'une activité d'initiation à la pêche au « Programme pêche en herbe » de la Fondation de la faune du Québec.

La Municipalité fera l'acquisition du logiciel Giocom pour les inscriptions en ligne et la gestion des plateaux des loisirs et de la culture au coût annuel d'environ 500,00 \$, plus les taxes applicables.

Le prêt du premier étage de l'immeuble sis au 863, rue Lanoie à la FADOQ-Upton pour la tenue des rencontres de son conseil d'administration est autorisé jusqu'à ce que la vocation de l'immeuble soit précisée.

Karl Beaudin et Philippe Morissette sont embauchés à titre de surveillants de la plateforme multifonctionnelle pour la saison hivernale 2018-2019.

Les souhaits du temps des Fêtes seront publiés dans le journal La Pensée de Bagot pour un montant de 245,00 \$, plus les taxes.

La demande du Comité de parent bénévole de l'École de la Croisée, pour qu'un camion de la Municipalité soit disponible pour leur collecte ainsi que deux employés, est refusée.

Le rapport du service d'inspection est déposé pour le mois de novembre 2019.

Le rapport de la Commission de consultation publique sur le projet d'élevage porcin de la Ferme P.D.G Paré Inc. est adopté.

La Municipalité respectera les recommandations émises de l'ingénieur et hydrogéologue de la firme Akifer à la section 7.2 pour le projet de construction du puits numéro 5.

La Municipalité s'engage à aviser les nouveaux propriétaires concernés par les aires de protections des puits municipaux.

### Session spéciale du 18 décembre 2018 relative au budget pour l'exercice financier 2018.

Présentation et adoption du budget pour l'exercice financier 2019.

Présentation et adoption du Programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021.

### Session spéciale du 18 décembre 2018

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des documents déposés.

Les comptes à payer du mois de décembre 2018 au montant de 58 833,06 \$ ont été approuvés.

La directrice générale ou la directrice générale adjointe a été mandatée afin d'autoriser des dépenses lors de situations d'urgence particulières jusqu'au 15 janvier 2019 en supplément du règlement de délégation pour une somme de 25 000,00 \$.

## Séance du conseil municipal / Avis public

La directrice générale est autorisée à conclure un contrat pour procéder au pompage des boues de la station d'épuration vers le sac filtrant pour un montant de 25 000 \$.

L'inscription de Mathieu Beaudry, conseiller municipal, à la formation intitulée « La prise de décision en urbanisme » est entérinée.

Un avis de motion est donné afin que soit présenté un règlement modifiant le règlement 2010-203 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton aux annexes « D » et « F » concernant l'ajout de frais supplémentaires pour les inscriptions de non-résident aux programmations des loisirs et la modification des frais pour les permis de construction.

La Municipalité confirme à la Mutuelle des Municipalités du Québec que l'immeuble localisé au 726, rue Brasseur à Upton fut démolie le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Le caractère de chemin public du lot numéro 5 645 131 (ancienne partie de la rue Principale) est retiré.

La directrice générale est mandatée à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec la Société Culturel du Lys pour le déglacage des voies de circulation au 611, rang de la Carrière.

Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts sanitaire et pluvial déposé par la Firme Les Services EXP inc. est accepté.

Une modification a été faite à la résolution numéro 466-12-2018 concernant le projet d'élevage porcin de la Ferme P.D.G Paré Inc. afin d'y ajouter qu'aucune condition n'est exigée pour la délivrance du permis de construction.

La résolution numéro 373-10-2018 intitulée « Appel d'offres 2018-003 concernant la vidange et la disposition des boues des étangs aérés » est modifiée afin que le prix apparaissant à la résolution soit le prix soumis de l'entreprise Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) soit 123 122,13 \$.

L'excédent de fonctionnement non affecté est attribué au paiement du terrain acquis dans le cadre du projet de garage municipal pour une somme de 40 241,25 \$, incluant les taxes.

Le *Règlement numéro 2018-312 déterminant les taux de taxes, compensation et autres tarifications pour l'exercice financier 2019* est adopté tel que rédigé.

Les prévisions des dépenses du Service de sécurité incendie pour le mois de décembre 2018 et janvier 2019 sont déposées.



### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-306

#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

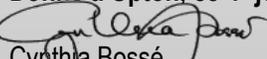
Le Conseil municipal a adopté à la séance du 2 octobre 2018, le « Règlement 2018-306 amendant le règlement numéro 2002-89 concernant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin de modifier les « Grandes affectations du sol ».

Ce règlement modifie ledit plan d'urbanisme afin de revoir la limite des affectations publique et industrielle dans le secteur du terrain des loisirs et de la propriété de Fermes Burnbrae Ltée.

Le 29 novembre 2018, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2018.**

  
Cynthia Bossé  
Directrice générale

## Avis publics



### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-307

#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

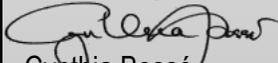
Le Conseil municipal a adopté à la séance du 2 octobre 2018, le « Règlement 2018-307 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'agrandir la zone à dominance industrielle numéro 401 à même une partie des zones 103 et 301 ».

Ce règlement modifie ledit règlement de zonage afin d'assurer la conformité de ce dernier au plan d'urbanisme modifié, conformément à l'article 110.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU).

Le 29 novembre 2018, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2018.**

  
Cynthia Bossé  
Directrice générale



### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-308

#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

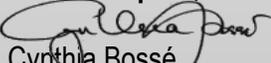
Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 novembre 2018, le « Règlement 2018-308 amendant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin de modifier la grille des usages principaux et des normes dans la zone 202 ».

Ce règlement modifie ledit règlement de zonage afin de permettre de nouveaux usages commerciaux et institutionnels dans la zone à dominance commerciale numéro 202.

Le 29 novembre 2018, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2018.**

  
Cynthia Bossé  
Directrice générale

## Avis publics



### CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

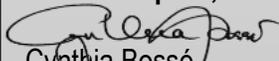
#### À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal a adopté à la séance régulière du 4 décembre 2018 une résolution pour établir le calendrier des séances régulières pour l'année 2019.

Par conséquent, **AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité que les séances ordinaires du Conseil municipal pour 2019, se tiendront le premier mardi de chaque mois (sauf exception) et débuteront à 20 heures, et ce, selon le calendrier suivant:

15 janvier 2019	9 juillet 2019
5 février 2019	20 août 2019
5 mars 2019	3 septembre 2019
2 avril 2019	1 <sup>er</sup> octobre 2019
7 mai 2019	5 novembre 2019
4 juin 2019	3 décembre 2019

Donné à Upton, ce 5<sup>e</sup> jour décembre 2018,

  
Cynthia Bossé,  
Directrice générale



### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-216-03

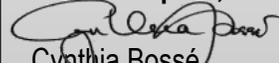
#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 décembre 2018, le règlement numéro 2010-216-03 intitulé « Règlement numéro 2010-216-03 modifiant le règlement 2010-216 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité ».

Ce règlement modifie l'article 11 intitulé « MATIÈRES NON PERMISES » du Règlement 2010-216 afin d'y apporter des précisions.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2018.

  
Cynthia Bossé,  
Directrice générale



## Avis publics / informations municipales



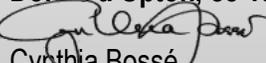
### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-312

#### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 18 décembre 2018, le règlement numéro 2018-312 intitulé « Règlement déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2019 ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

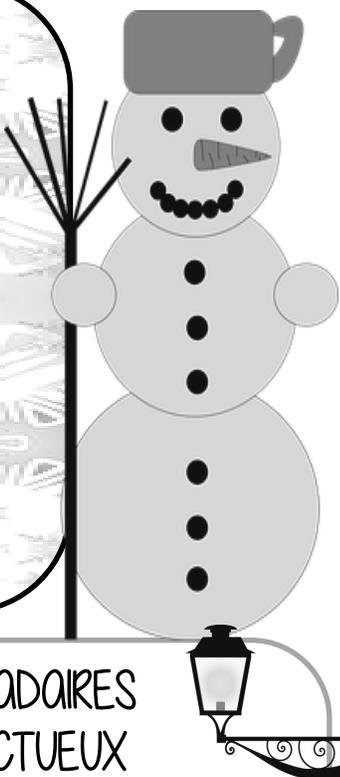
Donné à Upton, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2018.

  
Cynthia Bossé,  
Directrice générale

### TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

Aidez-nous à bien faire notre travail en respectant les règlements en vigueur et en faisant appel au gros bon sens :

- ◇ respecter l'interdiction de stationnement dans la rue durant la nuit;
- ◇ disposer la neige de votre entrée sur votre terrain et non dans la rue;
- ◇ si possible, ne pas laisser votre voiture dans la rue toute la journée pour permettre des opérations de jour;
- ◇ placer votre poubelle ou bac de recyclage à l'intérieur de la limite du trottoir ou de l'asphalte afin d'éviter que l'opérateur du chasse-neige ou du tracteur à trottoir ait à sortir de son véhicule pour déplacer votre bac;
- ◇ faites attention aux véhicules lourds qui déneigent ou qui font l'épandage d'abrasifs. Ils arrêtent et reculent fréquemment.



### DÉGAGEMENT DU BALCON ET DES SORTIES D'URGENCES

Le Service de sécurité incendie tient à rappeler qu'il est important de bien déneiger toutes les sorties de votre demeure afin de pouvoir quitter rapidement si un incendie ou une situation d'urgence se déclare. Il est aussi important d'éviter les accumulations de neige sur les balcons.



### LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Il est possible de signaler un lampadaire défectueux en communiquant avec le bureau municipal au 450 549-5611. Lors de votre appel, nous vous invitons, pour permettre une intervention rapide et efficace, à indiquer simplement à quel endroit il se situe en précisant l'adresse (avec numéro civique) la plus près.

ADOS ET JEUNES

Titre	Auteur
Dans une minute, Maman	Benjamin, A. H., East, Nick
Rosalie ne dit jamais « Merci »	La Boissière, Émilie
Masha et Michka	Kuzovkov, O.
Garfied fête ses 40 ans!	Davis, Jim
Vivre	Laroche, Sophie
Le placard	Messier, Kim
Sur le fil	Maskame, Estelle

ADULTES

Titre	Auteur
Le mystérieux Stein	Beauchamp, Normand
William et Éva (Le magasin général, tome 2)	Calvé, Mélanie
En plein cœur	Cousture, Arlette
Bain d'Humour et de Passion	De L'Orme, Nichole
Double-cœur	Jardin, Alexandre
Vent du large	Lacoursière, Louise
Le temps de le dire (Une vie débordante, tome 5)	Langlois, Michel
Comment se débarrasser du marié?	Martel, Marie-Claude
Maison de verre	Penny, Louise
Pic de température	Petit, Isabelle
Les Chevaliers d'Antarès (Alliance, tome 11)	Robillard, Anne
Turbulences du cœur	Roy, Nathalie
La mariée des frontières (tome 1)	Scott, Amanda
Collection privée	Steel, Danielle
Histoires de femmes (Éléonore, une femme de cœur, tome 1)	Tremblay d'Essiambre, Louise
Les enfants du fleuve	Wingate, Lisa



**HORAIRE D'OUVERTURE**

**À PARTIR DU 8 JANVIER 2019**

Mardi 15 h à 17 h 30

Samedi 9 h 30 à 11 h 30

## Organismes du territoire



### DES NOUVELLES DE LA FADOQ

#### ACTIVITÉS FADOQ-UPTON

Les activités régulières de la FADOQ (Vie active, jeux de cartes, baseball-poche, etc.) reprendront le **mardi le 15 janvier 2019**. Veuillez aussi prendre note que la **première danse** de l'année aura lieu le **1<sup>er</sup> février prochain**.

#### ATELIERS FADOQ.CA

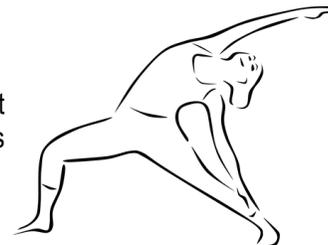


Les ateliers FADOQ.CA, des formations conçues sur mesure pour les 50 ans et plus, sont offerts dans plusieurs régions du Québec. Ces ateliers permettent aux aînés de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en plus de contribuer à briser l'isolement social. Pour toute information rendez vous sur le site Internet du Réseau FADOQ: <http://ateliersfadoq.ca>.

#### VIE ACTIVE

La Vie active c'est 10 modules d'exercices physiques de 30 minutes et 3 séries d'une heure, soit un cycle de 8 semaines. Le matériel nécessaire pour certains exercices est prêté sur place. Vous pouvez vous joindre au groupe en tout temps. Bienvenue aux 50 ans et plus!

Estelle Blanchard : 450-549-4852



#### NOUVEAUX RABAIS FADOQ - RÉGIONAUX

**DANS MA BULLE** – Centre de flottaison et spa à Bedford offre un rabais de 20% sur tous les services et un 10% de rabais sur les cartes cadeaux. <http://dansmabullespa.ca>



**PHYSIOTHÉRAPIE DAIGNEAULT** de St-Hyacinthe offre 10% de rabais sur tous les soins. <https://www.physioraigneault.ca>



**VIVACIA** – coopérative de solidarité a pour mission la qualité de vie de sa clientèle et offre 10% de rabais sur tous les soins offerts. <http://vivacia.org>

**LES BELLES SOIRÉES** de l'Université de Montréal proposent des cours, des conférences et voyages culturels. Ils offrent un rabais de 20% sur le prix régulier. <https://bellessoirees.umontreal.ca>

Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Monique Sévigny, nouvelle membre de la FADOQ-Upton.

Lucie Leblond,  
Secrétaire Fadoq-Upton



**CLUB DE L'ÂGE D'OR D'UPTON, INC.**  
Siège social: 885, rue Lanoie à Upton, province de Québec, J0H 2E0  
Numéro d'entreprise du Québec: 1142085571

## Organismes du territoire

### LE PARC NATURE DE LA RÉGION D'ACTON, UN LIEU PROPICE AUX ACTIVITÉS DE PLEIN AIR!

En 2018, le Parc nature de la région d'Acton a été le siège de nombreuses activités éducatives.

Au printemps, un partenariat entre le projet PAJE, la CDRN et la Municipalité d'Upton, a permis à 21 jeunes de secondaire 1 du volet environnement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, de s'investir dans un projet d'inventaire sur les reptiles et amphibiens dans le Parc nature de la région d'Acton. Une nouvelle espèce non encore répertoriée a été découverte : la couleuvre à ventre rouge!

Dans le cadre du programme Accès Culture de la MRC d'Acton, la CDRN a fait participer les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année des écoles primaires de la MRC à un atelier en pleine nature très enrichissant sur les différents écosystèmes présents dans le parc. Les élèves ont ainsi pu se familiariser avec quelques techniques d'inventaires et apprécier les interrelations entre les écosystèmes, les plantes et les animaux qui les peuplent.

Durant toute la saison des représentations du Théâtre de la Dame de Coeur, la CDRN a engagé une guide nature, avec le soutien d'Emploi Été Canada et de la Municipalité d'Upton. En tout, 950 visiteurs ont eu la chance de découvrir les trésors du Parc nature de la région d'Acton grâce à ses visites guidées gratuites!

Mais ce n'est pas fini car le site est ouvert à l'année! Toute la population est invitée à fouler les sentiers à pied ou en raquettes pour y prendre l'air et voir le parc sous son manteau blanc!

Sophie Godde, DG, et Laurise Dubé, Présidente, CDRN



## Organismes du territoire

### Préparation de purées pour bébé

12\$

par famille pour 4 ateliers



Service de halte-garderie disponible sur place  
Possibilité de transport

Apprendre sur l'alimentation de votre enfant



Nutritionniste sur place!

Pour informations et inscriptions  
Centre de Bénévolat d'Acton Vale  
450 546-7332

## Magasin du Centre de Bénévolat d'Acton Vale

Comptoir familial ouvert à tous

### En vente :

- Vente de vêtements et accessoires pour toute la famille
- Jouets et accessoires de bébé
- Literie et rideaux
- Vaisselle et petits équipements de cuisine
- Décoration, livres, CD, disques vinyles, DVD
- Équipement de sport
- Accessoires de Noël, Pâques, costumes d'Halloween

### Pour venir porter vos dons :

- Chute pour déposer les dons ouverte 7 jours sur 7, 24h sur 24
- Nous n'acceptons aucun gros meuble

### HORAIRE :

Lundi au samedi de 9h à 17h

### Pour nous joindre :

Centre de Bénévolat d'Acton Vale  
1176, rue Bélair  
Acton Vale, Qc J0H 1A0  
450-546-7332



Carte de membre disponible pour des rabais à la caisse!

Surveillez nos promotions sur la page Facebook du Centre de Bénévolat d'Acton Vale 



Prenez note que le samedi 12 janvier 2019, il y aura une collecte de canettes. L'argent amassé est au profit des élèves de l'École de la Croisée. Profitez du temps des fêtes pour garder vos canettes et les remettre lors de cette journée.

Merci de votre collaboration!

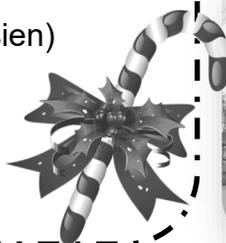
Michael Bernier  
Coordonnateur en loisirs, culture et vie communautaire



## CERCLE DE FERMIERES

### Ateliers du mois:

- ⇒ le 23 janvier 2019  
cache-cou Snood (crochet tunésien)  
avec France Bisson
- ⇒ le 30 janvier 2019  
Ravelry sur le Web  
avec Josée Phaneuf



## Service des loisirs, culture et vie communautaire



### PATINOIRE EXTÉRIEURE Chalet des loisirs (812, Place des loisirs)

Lors des heures d'ouverture du chalet des loisirs, vous avez accès à la salle des patins ainsi qu'aux toilettes. Il y a également un surveillant de la patinoire sur place. Veuillez noter qu'il est également possible de patiner en dehors des heures d'ouvertures du chalet des loisirs entre 7 h et 23 h.

**L'ouverture de la patinoire dépend des conditions climatiques et de l'état de la glace. Le chalet des loisirs peut être fermé sans préavis en raison de la météo ou si le surveillant de la patinoire ne peut être sur place.**

La Municipalité d'Upton se réserve le droit de procéder à un entretien durant les heures d'ouverture de la patinoire. Vous devez suivre et respecter les indications émises par le personnel en place.

Merci de votre compréhension!



### HORAIRE DE LA PÉRIODE DES FÊTES

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	23 13 h à 17 h 18 h à 21 h	24 13 h à 16 h	25 <b>FERMÉE NOËL</b>	26 13 h à 16 h 18 h à 21 h	27 13 h à 16 h 18 h à 21 h	28 13 h à 16 h 18 h à 21 h
29 13 h à 17 h 18 h à 21 h	30 13 h à 17 h 18 h à 21 h	31 13 h à 16 h	1 <b>FERMÉE JOUR DE L'AN</b>	2 13 h à 16 h 18 h à 21 h	3 13 h à 16 h 18 h à 21 h	4 13 h à 16 h 18 h à 21 h
5 13 h à 17 h 18 h à 21 h	6 13 h à 17 h 18 h à 21 h					

### HORAIRE RÉGULIER

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
13 h à 17 h 18 h à 21 h	13 h à 17 h 18 h à 21 h	18 h à 21 h				

## L'HEURE DU CONTE AVEC CÉLESTINE

*C'est bien plus qu'une histoire,  
c'est un monde fou à découvrir!*

### DATES À RETENIR:

26 janvier 2019

23 février 2019

30 mars 2019

27 avril 2019

25 mai 2019

**À LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE 10 H À 11 H**

**Prenez note que durant la période estivale,  
il n'y a pas d'heure du conte**

JANVIER 2019

**D** déchet, **R** recyclable et **O** organique

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 <i>Bonne Année!</i>	2 <b>D</b>	3	4	5
6	7	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	12 École de la Croisée - Collecte de canettes
13	14	8 <b>R</b>	9	10	11	19
20	21	15 Baseball-poche 13 h à 16 h 30 <b>D</b>	16 <b>O</b>	17 Pétanque 13 h à 16 h 30	18	26
27	28	22 Baseball-poche 13 h à 16 h 30 <b>R</b>	23 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières atelier	24 Pétanque 13 h à 16 h 30	25	Heure du conte 10 h à 11 h
		29 Baseball-poche 13 h à 16 h 30 <b>D</b>	30 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières atelier	31 Pétanque 13 h à 16 h 30 Espagnol 19 h à 20 h 30		

### COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 25 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca).

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au [www.upton.ca](http://www.upton.ca)